



CCN Services de l'Automobile IDCC 1090

Offre Frais de Santé

Nous avons imaginé une offre dédiée à votre branche des Services de l'Automobile, en adéquation avec vos besoins, à un tarif compétitif et conforme aux obligations de votre Convention Collective.



Une offre adaptée pour vos collaborateurs

et conforme à votre Convention Collective

Notre offre frais de santé contient **une base obligatoire conventionnelle** ainsi que **trois options facultatives** pour que chacun de vos collaborateurs puisse améliorer sa couverture.

- La possibilité pour vos salariés de souscrire à titre individuel **trois surcomplémentaires non responsable** (pack soins-hospitalisation, bien être et dentaire-optique).
- **Des garanties complètes et haut de gamme** : jusqu'à 400% de la base de remboursement en hospitalisation, des garanties optiques élevées et jusqu'à 420% BR sur les prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité Sociale.
- Une gestion des salariés simplifiée pour l'équipe RH, grâce à une solution entièrement digitalisée et intuitive.

Plusieurs niveaux de Garanties Obligatoires au choix de l'entreprise

Choix du niveau obligatoire par l'entreprise et plusieurs options facultatives au choix des salariés qui peut l'étendre à ses ayants droit.

Socle obligatoire		Options facultatives
Formule 1	→	Options 2 / 3 / 4
Formule 2	→	Options 3 / 4
Formule 3	→	Option 4
Formule 4		

Notre offre santé est 5% moins chère que l'organisme recommandé.

A disposition des salariés

- Pack « Bien Être »
- Pack « Soins Hospitalisation »
- Pack « Dentaire Optique »

Votre service de gestion avec

Une gestion fiable au service de vos salariés

Un gestionnaire de référence, spécialiste de la gestion déléguée en santé et en prévoyance.

APICIL accompagne les entreprises, les assurés et les partenaires avec une gestion sécurisée, performante et centrée sur la qualité de service, portée par des équipes expertes basées en France.

Nos domaines de gestion

- Adhésions et affiliations des salariés
- Prestations santé et prévoyance
- Cotisations et DSN
- Tiers payant et télétransmission
- Reporting et pilotage des données

Les atouts d'APICIL

- **Une structure à taille humaine**
Des équipes stables et spécialisées, garantissant proximité, réactivité et continuité de service.
- **Une gestion sur-mesure**
Des processus adaptés aux besoins des entreprises, des assurés et des partenaires, tout au long de la vie du contrat.
- **Une relation client privilégiée**
Des interlocuteurs dédiés, des conseillers experts et une relation fondée sur la clarté, la confiance et l'accompagnement.
- **Le digital au cœur de la gestion**
Des espaces en ligne accessibles 24h/24, une application mobile, des remboursements rapides et des outils de suivi performants.



Tableau des garanties CCN Automobile / Santé

Les montants des garanties sont exprimés y compris le remboursement du Régime Obligatoire. De plus, les garanties des options incluent les prestations servies au titre de la base.

Dans la limite des frais réels		BASE	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Hospitalisation⁽¹⁾					
Honoraires & Actes chirurgicaux	OPTAM ⁽¹⁾	250% BR	300% BR	400% BR	500% BR
	Hors OPTAM	200% BR	200% BR	200% BR	200% BR
Forfait journalier hospitalier		100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
Frais de séjour	En secteur conventionné	250% BR	300% BR	400% BR	500% BR
	En secteur non conventionné	250% BR	300% BR	400% BR	500% BR
Chambre particulière (par jour)		35 €	55 €	70 €	100 €
Frais d'accompagnement d'un enfant à charge de moins de 16 ans (par jour)		20 €	25 €	30 €	50 €
Soins courants					
Consultations médicales généralistes ⁽²⁾	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	200% BR	300% BR	400% BR
	Hors OPTAM	130% BR	180% BR	200% BR	200% BR
Consultations médicales spécialistes ⁽²⁾	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	220% BR	300% BR	400% BR
	Hors OPTAM	130% BR	200% BR	200% BR	200% BR
Actes petite chirurgie et actes de spécialité ⁽²⁾	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	200% BR	300% BR	400% BR
	Hors OPTAM	130% BR	180% BR	200% BR	200% BR
Radiologie et imagerie médicale ⁽²⁾	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	200% BR	300% BR	400% BR
	Hors OPTAM	130% BR	180% BR	200% BR	200% BR
Honoraires paramédicaux (Infirmiers, kinésithérapeutes...) ⁽²⁾		140% BR	160% BR	210% BR	310% BR
Séances d'accompagnement psychologique (selon réglementation)		100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Analyses et examens de laboratoire ⁽²⁾		140% BR	160% BR	210% BR	310% BR
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO		100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Matériel médical remboursé par la Sécurité Sociale		140% BR	160% BR	210% BR	310% BR
Frais de transport du malade en véhicule sanitaire		145% BR	145% BR	200% BR	300% BR
Aides auditives					
Prises en charge d'une aide auditive par oreille par période de 4 ans⁽⁴⁾					
Equipements 100% Santé ^(1*)		100% des frais engagés ⁽³⁾			
Equipements hors 100% Santé :		Prise en charge dans la limite de la garantie ci-après et du PLV - dans la limite de 1 700 € par équipement			
Prothèses auditives prises en charge par le RO		100% BR + 500 € (lim 1700€)	100% BR + 500 € (lim 1700€)	300% BR	350% BR
Piles remboursées par le RO		100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Optique					
Prise en charge d'un équipement (une monture et deux verres) par période de deux ans pour les adultes et enfants de 16 ans et plus (sauf évolution de la vue, un par an, et sauf situation médicale particulière entrant dans la liste des cas de renouvellements anticipés autorisés, sans délai)					
Equipements 100% Santé		100% des frais engagés ⁽³⁾			
GRILLE OPTIQUE - ADULTE & ENFANT					
La prise en charge d'un équipement (1 monture + 2 verres) ne peut pas excéder les plafonds du contrat responsable.					
Verre simple (- de 16 ans)		80 €	105 €	130 €	180 €
Verre complexe (- de 16 ans)		185 €	235 €	275 €	325 €
Verre très complexe (- de 16 ans)		185 €	235 €	275 €	325 €
Verre simple (+ de 16 ans)		35 €	60 €	110 €	180 €
Verre complexe (+ de 16 ans)		100 €	175 €	250 €	325 €
Verre très complexe (+ de 16 ans)		195 €	285 €	325 €	375 €
Plafond pour une monture		100 €	100 €	100 €	100 €
Lentilles prescrites prises en charge par le RO, par année et par personne assurée		100% BR + 130 €	100% BR + 160 €	100% BR + 200 €	100% BR + 300 €
Lentilles prescrites non prises en charge par le RO, par année et par personne assurée		130 €	160 €	200 €	300 €
Chirurgie réfractive (par œil, par an)		130 €	180 €	230 €	300 €
Dentaire					
Soins et prothèses 100% Santé		100% des frais engagés ⁽³⁾			
Soins dentaires hors 100% Santé :		100% BR	170% BR	220% BR	320% BR
Prothèses dentaires hors 100 % santé et Inlays Onlays remboursés par la Sécurité Sociale ⁽⁴⁾		270% BR	320% BR	370% BR	470% BR
Prothèses non prises en charge par le RO (Hors implants), par acte		107,50 €	215 €	268,75 €	400 €
Orthodontie prise en charge par le RO		200% BR	300% BR	350% BR	400% BR
Orthodontie non prise en charge par le RO		96,75€ par acte	290,25€ par acte	387€ par acte	580,50€ par acte
Parodontie non remboursée par la Sécurité Sociale (par an)		-	50 €	100 €	250 €
Implant non remboursée par la Sécurité Sociale - par implant (limité à 2 / an)		-	150 €	300 €	600 €

Pack famille, prévention, médecines douces et santé au quotidien

Cures thermales prises en charge par la Sécurité Sociale	100% BR + 100€	100% BR + 120€	100% BR + 140€	100% BR + 160€
Naissance ou adoption	250 €	250 €	300 €	350 €
Forfait bien être, par an (Ostéopathie, chiropractie, étioopathie, médicaments ⁽⁵⁾ et vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité Sociale, substitus nicotiniques remboursés par la Sécurité Sociale, pédicure-podologue non remboursés par la Sécurité Sociale)	100 €	120 €	140 €	160 €
Détartrage annuel complet sus et sous-gingival, effectué en 2 séances max	170% BR	170% BR	220% BR	320% BR
Dépistage une fois tous les 5 ans de troubles de l'audition chez les personnes de plus de 50 ans	OPTAM 170% BR HORS OPTAM 150% BR	OPTAM 170% BR HORS OPTAM 150% BR	OPTAM 220% BR HORS OPTAM 170% BR	OPTAM 320% BR HORS OPTAM 200% BR
Actes de prévention pris en charge par le RO	170% BR	170% BR	170% BR	170% BR

SERVICES

Second avis medical	OUI	OUI	OUI	OUI
Réseau de soins	OUI	OUI	OUI	OUI
Téléconsultation	OUI	OUI	OUI	OUI
Tiers payant et remboursements automatisés	OUI	OUI	OUI	OUI
Assistance	OUI	OUI	OUI	OUI
Fonds d'action sociale	OUI	OUI	OUI	OUI
Participation aux actions de prévention santé	OUI	OUI	OUI	OUI

(*) BR : base de remboursement de la Sécurité Sociale OPTAM : Option pratique tarifaire maîtrisée. (**) Tels que définis réglementairement.

(1) Hospitalisation en secteur non conventionné : prise en charge limitée à 100% BR.

(2) Praticiens en secteur non conventionné : prise en charge limitée à 100% BR.

(3) Limité aux prix ou honoraires limites de vente quand ils sont prévus par la réglementation.

(4) La période de 4 ans est fixe et s'apprécie à compter de la date de facturation de l'équipement.

(5) Sous réserve que le médicament soit référencé sur la liste établie par le Code de la santé publique consultable sur : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Dans le cadre des nouvelles dispositions du contrat responsable, parues au Journal officiel du 27 novembre 2025, **les fauteuils roulants** (décret du 1^{er} décembre 2025) et **les prothèses capillaires de classe 2 dans le cadre du 100 % Santé** (à compter du 1^{er} janvier 2026) seront désormais pris en charge par la Sécurité sociale et les organismes complémentaires.

Grille tarifaire santé

Les taux sont exprimés en pourcentage du PMSS en vigueur

	BASE OBLIGATOIRE				OPTIONS INDIVIDUELLES			
	Base formule 1		Formule 2		Formule 3		Formule 4	
	RG*	RL**	RG*	RL**	RG*	RL**	RG*	RL**
Isolé	0,93%	0,71%	0,32%	0,23%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Duo	1,73%	1,30%	0,52%	0,39%	0,83%	0,63%	1,39%	1,05%
Famille	2,47%	1,85%	0,63%	0,48%	1,20%	0,90%	1,99%	1,49%
Unique	1,29%	0,97%	0,46%	0,34%	0,74%	0,55%	1,14%	0,86%
Salarié	0,93%	0,71%	0,32%	0,23%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Conjoint	1,16%	0,89%	0,41%	0,30%	0,66%	0,50%	1,01%	0,78%
Enfant (gratuité 3 ^{ème} enfant)	0,59%	0,45%	0,19%	0,14%	0,31%	0,23%	0,48%	0,36%
Salarié + Enfant	1,12%	0,84%	0,39%	0,29%	0,63%	0,47%	0,97%	0,73%
Conjoint payant	0,90%	0,69%	0,31%	0,23%	0,50%	0,37%	0,77%	0,58%
Isolé	0,93%	0,71%	0,32%	0,23%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Famille	2,32%	1,73%	0,84%	0,62%	1,36%	1,01%	2,08%	1,58%
Adulte	0,97%	0,74%	0,34%	0,25%	0,54%	0,40%	0,83%	0,63%
Enfant	0,59%	0,45%	0,19%	0,14%	0,31%	0,23%	0,48%	0,36%
Salarié	0,93%	0,63%	0,32%	0,23%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Salarié + Enfant	1,45%	0,71%	0,51%	0,42%	0,83%	0,69%	1,28%	1,08%
Conjoint payant	1,29%	0,86%	0,45%	0,29%	0,74%	0,48%	1,13%	0,75%

*Régime Général **Régime Local

Formule 2 Base obligatoire + formule 3 ou formule 4 facultative

	Base formule 2		Formule 3		Formule 4	
	RG*	RL**	RG*	RL**	RG*	RL**
Isolé	1,25%	0,94%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Duo	2,25%	1,69%	0,83%	0,63%	1,39%	1,05%
Famille	3,10%	2,34%	1,20%	0,90%	1,99%	1,49%
Unique	1,75%	1,31%	0,74%	0,55%	1,14%	0,86%
Salarié	1,25%	0,94%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Conjoint	1,56%	1,20%	0,66%	0,50%	1,01%	0,78%
Enfant (gratuité 3 ^{ème} enfant)	0,78%	0,59%	0,31%	0,23%	0,48%	0,36%
Salarié + Enfant	1,51%	1,13%	0,63%	0,47%	0,97%	0,73%
Conjoint payant	1,21%	0,91%	0,50%	0,37%	0,77%	0,58%
Isolé	1,25%	0,94%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Famille	3,16%	2,35%	1,36%	1,01%	2,08%	1,58%
Adulte	1,31%	0,98%	0,54%	0,40%	0,83%	0,63%
Enfant	0,78%	0,59%	0,31%	0,23%	0,48%	0,36%
Salarié	1,25%	0,87%	0,52%	0,38%	0,80%	0,60%
Salarié + Enfant	1,96%	1,13%	0,83%	0,69%	1,28%	1,08%
Conjoint payant	1,75%	1,16%	0,74%	0,48%	1,13%	0,75%

Formule 3 Base obligatoire + formule 4 facultative

	Base formule 3		Formule 4	
	RG*	RL**	RG*	RL**
Isolé	1,45%	1,09%	0,80%	0,60%
Duo	2,57%	1,93%	1,39%	1,05%
Famille	3,67%	2,75%	1,99%	1,49%
Unique	2,03%	1,52%	1,14%	0,86%
Salarié	1,45%	1,09%	0,80%	0,60%
Conjoint	1,82%	1,39%	1,01%	0,78%
Enfant (gratuité 3 ^{ème} enfant)	0,90%	0,68%	0,48%	0,36%
Salarié + Enfant	1,75%	1,31%	0,97%	0,73%
Conjoint payant	1,40%	0,69%	0,77%	0,58%
Isolé	1,45%	1,09%	0,80%	0,60%
Famille	3,68%	2,75%	2,08%	1,58%
Adulte	1,51%	1,14%	0,83%	0,63%
Enfant	0,90%	0,68%	0,48%	0,36%
Salarié	1,45%	1,02%	0,80%	0,60%
Salarié + Enfant	2,28%	1,40%	1,28%	1,08%
Conjoint payant	2,03%	1,34%	1,13%	0,75%

Formule 4 Base obligatoire

	Base formule 4	
	RG*	RL**
Isolé	1,73%	1,30%
Duo	3,13%	2,36%
Famille	4,46%	3,34%
Unique	2,43%	1,83%
Salarié	1,73%	1,30%
Conjoint	2,17%	1,67%
Enfant (gratuité 3 ^{ème} enfant)	1,07%	0,81%
Salarié + Enfant	2,09%	1,58%
Conjoint payant	1,67%	1,26%
Isolé	1,73%	1,30%
Famille	4,41%	3,31%
Adulte	1,80%	1,36%
Enfant	1,07%	0,81%
Salarié	1,73%	1,23%
Salarié + Enfant	2,73%	1,78%
Conjoint payant	2,42%	1,61%

Nous vous mettons à disposition une offre de prévoyance individuelle au choix pour les salariés.

Pack indemnités journalières en cas d'hospitalisation

Souscription : le pack renfort hospitalisation peut être souscrit à titre individuel par le salarié en complément de ses garanties

Garanties

Renfort hospitalisation toutes causes	
Durée d'indemnisation	Maximum 1 an en cas de maladie ou de maternité 3 ans en cas d'accident
Franchise	48h en cas de maladie ou de maternité 24h en cas d'accident
Délai d'attente	12 mois en cas d'hospitalisation consécutive à une maternité et/ou grossesse.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Assuré principal Conjoint	15€ / jour	30€ / jour	50€ / jour	80€ / jour	100€ / jour
Enfant (Âgé de 12 à 17 ans)	7,5€ / jour	15€ / jour	25€ / jour	40€ / jour	50€ / jour

- > **Pour qui** : tout salarié tant qu'il est en activité.
- > **Aucune formalité médicale.**
- > **Date d'effet** : le 1er jour du mois qui suit la réception de la demande

Tarifs

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
18 - 39 ans	3,61 €	7,21 €	12,01 €	19,21 €	24,01 €
40 - 49 ans	4,60 €	9,20 €	15,33 €	24,52 €	30,65 €
50 - 59 ans	7,24 €	14,47 €	24,13 €	38,60 €	48,25 €
60- 65 ans	10,04 €	20,07 €	33,45 €	53,52 €	66,90 €
66- 70 ans	13,09 €	26,17 €	43,62 €	69,80 €	87,25 €
Enfant 12 - 17 ans	1,80 €	3,60 €	6,01 €	9,60 €	12,01 €

Attention, il ne s'agit pas d'une couverture prévoyance obligatoire !



aïbo
SOLUTIONS COLLECTIVES

CCN Services de l'Automobile IDCC 1090

Offre Frais de Santé

Nous avons imaginé une offre dédiée à votre branche des Services de l'Automobile, en adéquation avec vos besoins, à un tarif compétitif et conforme aux obligations de votre Convention Collective.

SPVIE Assurances - Service Commercial
26 rue Pagès 92150 Suresnes Cedex

Mail. : collective@spvie.com

Tél. : 01 87 15 69 99

spvie.com



SPVIE Assurances • SAS de courtage au capital de 47 725 € • Siège social : 26 rue Pagès 92150 Suresnes CEDEX • RCS de Nanterre n° 525 355 251 • N° ORIAS 10 058 151 (www.orias.fr) • sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 • Exerce son activité selon les dispositions de l'article L. 521-2, II, b) du Code des assurances • La liste des assureurs partenaires est disponible sur <https://www.spvie.com/partenaires>

Plus loin avec vos clients

SPVIE
ASSURANCES